



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)**

Honorables Délégués à
L'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 24 juin 2010

Conformément aux dispositions de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S.AL NAAS

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale



Déclaration du Président	4
Principaux Indicateurs Financiers	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	12
Production	13
Evolution de la Prime Brute	13
Cessions Volontaires	13
Répartition de la Production Par Région	14
Répartition de la Production Par Branche	16
Produits de Placements	16
- Performance du portefeuille	16
- Placements à Long Terme	17
- Actions	18
- Obligations et Autres Instruments à Revenu Fixe	18
- Instruments liquides	19
- Autres Revenus d'Exploitation	19
Débours	19
- Sinistralité	19
- Sinistralité Par Centre de Production	20
- Commissions et Charges	20
Résultats de l'Exercice Financier 2009	20
Affectation des Résultats	21
Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale	22
Rapport du Commissaire aux Comptes	25
Etat Consolidé de la Situation Financière au 31 décembre 2009	26
Etat Consolidé des Résultats	28
Etat Consolidé du Revenu global	29
Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés au 31 décembre 2009	30
Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés au 31 décembre 2008	31
Etat Consolidé du Flux de Trésorerie	32
Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2009	33
Annexe - Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires	57

Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



Mme E. MBOGO
Vice-Présidente



M. M. AL NAAS
Président



M. A. MOUNIR



Mme N. KYIAMAH



M. B. TÜMMERS



M. T. EI-BARKI



M. L. NATY



M. M. KAMEL



M. E. ENGOLO



M. H. ASSAH



M. F. DANIEL

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Fathi BALA, M. Israel KAMUZURA, M. Ali AL-ASHRY, M. Basiru NJAI, M. Marcus BONN, M. YAHYAOUI Thami, M. Moussa DIAW, M. MERAGHNI Kamel, M. Mamadou SARR, M. Abubacar A. JIMOH, M. Bala ZAKARIYAU.



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

Le 32ème rapport annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers consolidés de la Société africaine de réassurance pour l'exercice 2009, y compris le bilan consolidé au 31 décembre et l'état consolidé des résultats de l'exercice. Il contient également un résumé de l'environnement économique et commercial dans lequel la Société a opéré au cours de l'exercice et le rapport du commissaire aux comptes.



M. M. AL Naas
Président

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 536,38 millions \$EU, en hausse de 33,7% par rapport au montant de 401,04 millions \$EU réalisé en 2008. Cette performance est globalement conforme à la stratégie de croissance de la Société si l'on tient compte de l'incidence des variations des taux de change. La prime brute acquise, après les ajustements relatifs à la variation de la provision pour primes non acquises, s'est chiffrée à 514,48 millions \$EU contre 393,46 millions en 2008.

Un montant total de 49,23 millions \$EU a été cédé aux récessionnaires au cours de l'exercice, contre 35,86 millions \$EU en 2008. Il n'y a pas eu de changement dans la politique de récession de la Société qui a continué à recourir à un programme en excédent de sinistres pour tous les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs acceptés.

Le règlement d'un sinistre important survenu au Nigeria, le nombre élevé de sinistres relatif à un compte en Afrique du Sud, compte que la Société a du reste supprimé par la suite, ainsi que des sinistres survenus dans les branches Energie et Dommages aux biens au Gabon et en Côte-d'Ivoire, ont donné lieu à l'accroissement du volume de sinistres payés, qui est ainsi passé de 195,62 millions \$EU en 2008 à 289,28 millions \$EU à la clôture de l'exercice. Un montant total de 7,70 millions \$EU (2008:5,92 millions \$EU) a été recouvré auprès des récessionnaires. Si l'on prend en considération les ajustements pour variation de la provision pour sinistres à payer, y compris les IBNR, le ratio de sinistres net s'est établi à 65,69% contre 66,94% pour l'exercice précédent.

Les frais de gestion se sont élevés à 22,84 millions \$EU, soit une progression de 31,33% en comparaison du chiffre de 17,39 millions enregistré en 2008. Cette évolution est imputable à l'augmentation des salaires et traitements suite aux conclusions de l'enquête sur la rémunération du personnel, à des recrutements visant à améliorer la compétitivité de la Société et à faire face au volume et à la complexité croissants des affaires, ainsi qu'au coût élevé des

dépenses d'approvisionnement en énergie au Siège et à l'appréciation du rand sud-africain. Néanmoins, tous les postes de dépenses sont restés dans les limites des budgets approuvés et le ratio technique est conforme aux normes généralement acceptées.

En conséquence, la Société a enregistré un bénéfice technique net sans précédent de 15,71 millions \$EU au titre de l'exercice contre 1,67 millions en 2008.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, se sont établis à 31,29 millions \$EU contre 17,65 millions \$EU pour l'exercice précédent. Cette amélioration de la performance du portefeuille de placements de la Société est attribuable aux signes de redressement de l'économie mondiale et à l'embellie des places financières.

Les ajustements de conversion cumulés, portés au bilan comme élément distinct des fonds propres, ont donné lieu à un gain latent de 13,81 millions \$EU contre une moins-value latente de 31,27 millions \$EU en 2008. Ce résultat s'explique par l'appréciation de certaines monnaies de transaction de la Société, en particulier le rand sud-africain qui s'est renforcé de 20,3% par rapport au dollar des Etats-Unis. En conséquence, les fonds propres au 31 décembre 2009 se sont élevés à 280,40 millions \$EU contre 223,72 millions \$EU en 2008, soit un accroissement de 25,3%.

La crise financière née en 2008, à la suite de celle du crédit hypothécaire a persisté en 2009 pour prendre une dimension économique multiforme et planétaire. Elle a révélé la grande interaction,



voire la dépendance qui existe entre les différentes économies nationales, entre les secteurs de production et entre ceux-ci et l'emploi. Le chômage qui s'est accentué au cours de cette année n'a épargné aucun pays, y compris les plus développés; il atteint désormais des taux sans précédent de 10% de la population active dans plusieurs nations nanties.

Cette crise d'une ampleur sans précédent depuis la Grande Dépression des années 1930 a vu plusieurs pays entrer en récession. Certes, les marchés boursiers ont rebondi à partir du 2ème trimestre de l'exercice 2009, mais ce sursaut n'a pas été suffisant pour freiner les ardeurs et les tentations de repli sur soi et du protectionnisme de plusieurs pays émergents et des nations occidentales en particulier. Ce réflexe identitaire est à l'origine de l'échec des tentatives de réforme de la gouvernance des grandes institutions financières multilatérales (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

Après une croissance moyenne soutenue de 5,6% au cours des 5 dernières années, les économies africaines ont à leur tour subi de plein fouet les effets de cette crise multiforme, contre laquelle plusieurs économistes les croyaient prémunies, justement en raison de leur marginalisation par rapport à l'activité globale. L'expansion moyenne du continent n'a été que de 1,7% en 2009, aggravant ainsi le chômage et la pauvreté, alors que l'espoir d'une réalisation significative des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) en 2015 commençait à poindre à l'horizon. Cependant, malgré ce revers momentané, l'Afrique est à présent mieux lotie qu'elle ne l'était il y a une décennie.

Le raffermissement des taux, conditions et termes de réassurance enregistré en 2008 est resté timide au cours de l'exercice sous revue, alors que tout semblait indiquer un retour durable aux fondamentaux de la souscription. Ce raidissement qui a pris date au cours de l'exercice 2008, lui-même marqué par nombre de catastrophes naturelles, fait suite à la détérioration du marché international qui a vu notamment le règlement par les réassureurs professionnels de 7 des 10 plus grands sinistres de la décennie 2000/2009.

Grâce à leur bonne santé financière qui s'explique par ailleurs par l'application constante de politiques prudentes de placement, les sociétés de réassurance

ont ainsi été protégées des contrecoups de la crise des marchés boursiers. En outre, l'exercice 2009 exceptionnellement rentable justifie cette stabilisation des coûts des couvertures. Malgré tout, lors des renouvellements 2009 et 2010, discipline et professionnalisme sont restés les maîtres mots des souscripteurs, en raison de la concentration des entreprises de réassurance, développement qui a vu apparaître des opérateurs plus soucieux de rentabilité que de conquête effrénée de parts de marché.

Tous ces facteurs conjugués à une meilleure Gestion Intégrée de Risques des entreprises de réassurance ont généré des profits plus substantiels pour la plupart d'entre elles en 2009.

Les marchés africains en général et l'Africa Re en particulier n'ont pas été en reste de ce mouvement. La souscription fructueuse des branches énergie et pétrole, l'amélioration de sa note de solidité financière par Standard & Poor's qui est passée de BBB+ à A-, à un moment où plusieurs acteurs étaient rétrogradés, et donc une meilleure acceptabilité de l'Institution, ont vu la Société accroître de manière substantielle (33,7%) son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2008, passant ainsi de 401,04 millions \$EU à 536,38 millions \$EU.

Mieux, l'amélioration plus que significative de son bénéfice net qui a augmenté de 117,08% d'un exercice sur l'autre, soutenue par la bonne performance de sa marge technique, le bon retour sur placement réalisé à travers ses revenus financiers, atteste de la solidité et de la constance de ses excellents résultats.

Une production diversifiée, selon les pays et les branches d'assurance pratiquées, une bonne tenue de son portefeuille traditionnel, notamment dans ses marchés domestiques, et une meilleure acceptabilité et visibilité auprès de ses cédantes, dont celles d'Afrique du Sud, sont les éléments clés de cette réussite.

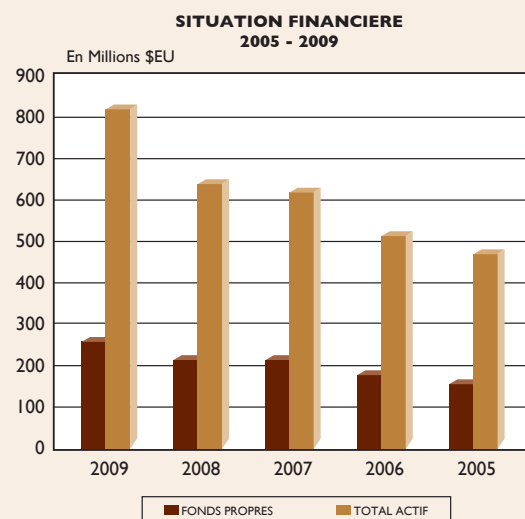
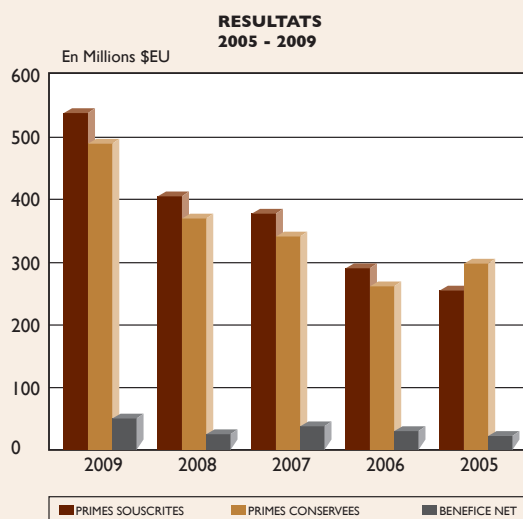
Le Conseil d'Administration renouvelle une fois encore ses plus vives félicitations à la Direction et au Personnel de l'Africa Re pour ces excellents résultats et réaffirme sa confiance au devenir et aux potentialités de la Société, qui, assurément, comptera à la fin de la décennie qui commence parmi les acteurs incontournables de la réassurance internationale.



Principaux Indicateurs Financiers

Société Africaine de Réassurance

En '000 \$EU	2009	2008	2007	2006	2005
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	536.382	401.041	369.512	293.491	255.716
PRIMES CONSERVEES	487.150	365.176	335.716	258.066	295.506
PRIMES ACQUISES (NETTES)	466.416	357.897	329.686	242.467	279.135
BENEFICE NET	44.301	20.406	34.048	24.882	18.836
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	280.399	223.720	230.802	193.869	168.595
ACTIF TOTAL	836.017	686.857	668.566	549.060	501.106





M. G. Musa
Directeur Général Adjoint
Services



M. B. Kamara
Directeur Général du Groupe



M. H. M. Kumsa
Directeur Général Adjoint
Opérations



M. C. Karekezi
Directeur Général Adjoint



M. A. G. Ravoaja
Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection



M. I. Uduma
Directeur de l'Audit Interne



M. M. Kannou
Directeur Régional
Casablanca



M. G. Otieno
Directeur Régional
Nairobi



Mme E. N. Amadiume
Directeur Régional
Maurice



M. O. Gouda
Directeur Régional
Le Caire



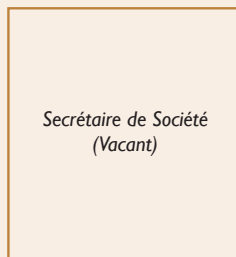
M. M. Haidara
Directeur Régional
Abidjan



M. K. Aghoghovbia
Directeur Régional
Lagos



M. P. Ray
Directeur Général
Africa Re (South Africa) Ltd



Secrétaire de Société
(Vacant)



M. M. Ali-Kote
Directeur de l'Administration et
des Ressources Humaines



A la fois financière, économique et sociale, la crise actuelle a atteint tous les pays de la planète. Première crise d'une mondialisation triomphante après la grande secousse de 1929 qui fut celle du capitalisme, elle a davantage creusé l'écart qui sépare les nations riches et celles pauvres, et au sein de chacune d'elles entre citoyens nantis et démunis. Profitant du rôle de financier en dernier ressort des économies nationales que cette situation leur a conféré, les Etats ont retrouvé une légitimité en sauvant des pans entiers de l'économie, dont l'industrie automobile et le secteur de la banque, et par le biais d'une régulation plus ferme et proactive.

PREMIERE CRISE DE LA MONDIALISATION

Alors que la crise de 2007 était celle des crédits hypothécaires, l'exercice 2008 a été marqué par l'implosion de la bulle financière avec pour conséquence une récession économique qui n'a épargné aucun Etat de la planète, y compris ceux en marge de la globalisation et ainsi supposés être protégés contre les effets néfastes de ce phénomène. Cette crise a révélé de nouvelles interdépendances créées par la mondialisation au sein de l'économie planétaire, notamment celles qui existent entre les industries extractives et manufacturières, l'environnement climatique et l'écologie, la finance et l'emploi. Elle a par ailleurs apporté la preuve qu'une solidarité globale, certes limitée par des considérations de souveraineté, peut prendre corps grâce à la volonté des gouvernants du monde de coordonner leurs actions, afin de répondre aux défis nés de la globalisation et de ne pas succomber à la tentation protectionniste et du repli sur soi, facteurs qui ensemble avaient fait partie des causes de la seconde guerre mondiale, elle-même conséquence de la grande crise des années 1930.

Ce choix de gestion n'a pas été l'unique levier sur lequel les Etats se sont appuyés pour limiter les effets de la crise économique. Ils ont en outre dû se résigner à laisser filer les déficits publics pour pouvoir financer la relance de la production des biens et services. Il fallait tout à la fois faire face à la baisse de l'activité, aux difficultés des exploitations et des ménages qui ont abouti à une chute des recettes fiscales, et financer des plans de relance et de soutien aux banques qui ont eu

pour conséquence, au titre des exercices 2009 et 2010, des déficits budgétaires d'environ 5.000 milliards \$EU dans les vingt pays les plus nantis. Ces déséquilibres financiers ont été accentués par l'interventionnisme des banques centrales des pays émergents qui ont puisé dans leurs réserves en devises pour soutenir un dollar faible, et ainsi préserver la compétitivité de leurs propres économies. Ainsi, si le Japon a atteint un niveau d'endettement supérieur à son Produit Intérieur Brut, soit l'équivalent d'une année de production de biens et services, celui de l'ensemble des Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pourrait selon les prévisions dépasser leurs PIB cumulés à l'horizon 2011.

A quelques exceptions notables près, la récession de l'économie mondiale a été en moyenne de moins 1%, avec des reculs record en Russie (-7,5%), au Japon (-5,4%), en zone euro (-4,2%) et aux Etats-Unis (-2,7%). Seules la Chine et l'Inde ont réalisé des performances positives de 8,5% et 5,4% respectivement.

En outre, après une baisse de 31% du volume des exportations de marchandises au cours du 1er trimestre 2009 par rapport à la période précédente en 2008, le commerce mondial a enregistré un net rebond de 9% au deuxième trimestre, bien que celui-ci soit plus le fait des nouveaux pays industrialisés (Brésil, Inde et Chine) que des nations développées (Etats Unis, Europe et Japon). De plus, depuis le début du quatrième trimestre, la reprise tant attendue semble pointer à l'horizon, en même temps que reviennent les égoïsmes nationaux. C'est bien ce qui explique la réticence d'un certain nombre de pays émergents à s'engager résolument pour une régulation financière proactive et globalisée. Les opportunités d'émergence d'un véritable marché national dans chacun de ces pays, dont le pilier est une classe moyenne consommatrice des biens produits localement, expliquent cette tentation de repli. La diversification des économies du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Egypte et du Mexique permet aux grands groupes de ces pays de ravir des parts de marchés aux multinationales occidentales. Ainsi, chacun de ces Etats s'est investi dans une défense sans concession de ses intérêts. L'échec des négociations sur le changement



climatique à Copenhague à la fin de l'année est là pour attester une fois encore que les pays n'ont pas d'amis, mais des intérêts. Ces égoïsmes nationaux s'étaient manifestés plus tôt lors des consultations en vue de redéfinir la gouvernance des institutions financières multilatérales, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Il s'était agi de convenir de pouvoirs de vote équitables au sein de ces organisations qui tiennent compte de la puissance économique des pays émergents et de leur place dans la production mondiale de biens et services.

Toutefois, la frilosité des nations occidentales n'a pas permis l'élaboration de cette nouvelle architecture financière que tout un chacun appelle de ses vœux. Par contre, le groupe des vingt (20) pays industrialisés a convenu de la transformation du Forum de Stabilité Financière en Conseil de Stabilité Financière (Financial Stability Board) chargé de la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte précoce sur les risques financiers mondiaux. Désormais, tandis que le Fonds Monétaire International surveillera les grands équilibres macro-économiques, le Conseil de Stabilité Financière contrôlera les institutions et les marchés financiers, et énoncera et appliquera les règles prudentielles. Cette structure est censée être plus réactive que le Forum qui n'a pas su prévoir la crise actuelle et prévenir ses membres.

DYNAMIQUE DE CROISSANCE FREINÉE EN AFRIQUE

Alors que la plupart des analystes prédisaient un faible impact de la crise sur l'Afrique, en raison de sa marginalisation dans une économie globalisée, la réalité s'est révélée plus dramatique que dans les autres régions du monde. La récession mondiale est en effet venue briser la dynamique enclenchée au cours des 5 dernières années et qui tendait à la sortir progressivement du sous-développement.

L'expansion économique du continent qui avait été en moyenne de 5,2% en 2008 et 6,3% en 2007, ne s'est élevée qu'à 1,7% en 2009. Bien que la performance du continent soit meilleure que la moyenne mondiale (-1%), celui-ci est en butte à des obstacles spécifiques, dont une forte démographie (4,6 naissances par femme) et la non-réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En effet, faut-il le rappeler, pour atteindre les objectifs

susmentionnés, dont notamment une réduction drastique de la pauvreté, l'Afrique doit réaliser une expansion soutenue de 5% à 8% l'an entre 2000 et 2015. Cette diminution brutale du rythme de croissance a en effet entraîné une aggravation du chômage et donc de la pauvreté, alors que le chiffre du milliard d'africains a été atteint au cours de cette même année.

Du fait de ses origines financières, la crise a d'abord frappé les économies les mieux intégrées au marché mondial (Afrique du Sud, Maurice), avant que ses secousses n'atteignent les pays producteurs de pétrole (Nigeria, Angola, Algérie, Libye, Guinée Equatoriale, Gabon, etc.) et ceux qui exportent des produits manufacturés (Egypte, Maroc, Maurice et Tunisie). Certes, elle a eu pour conséquence indirecte de réduire l'inflation dans les pays de la zone franc CFA, monnaie arrimée à l'euro, mais ses répercussions dans les autres sous-régions (Afrique de l'Est notamment) ont été telles qu'à l'instar des nations développées, les Etats ont dû en limiter les effets induits par une atténuation de la pression fiscale, creusant ainsi plus gravement les déficits publics, eux mêmes accentués par la baisse de l'aide publique au développement en provenance des pays nantis.

L'arrêt quasi général du flux des capitaux étrangers, à l'exception notable de la Chine qui reste très présente dans le secteur des matières premières (pétrole, fer et cuivre), est venu amplifier ce phénomène. La diminution de l'activité touristique et des transferts de fonds de la diaspora vers le continent ont fait le reste.

Toutefois, en dépit de ces facteurs pénalisants, l'Afrique est aujourd'hui mieux lotie qu'elle n'était il y a une décennie. Cependant pour confirmer cette tendance, elle doit remettre en cause certains choix économiques qui lui ont été imposés par les institutions de Bretton Woods au cours des 3 dernières décennies.

A titre d'illustration, il convient de rappeler que l'Afrique du Sud, première économie du continent, a régressé de 2,2% en 2009 en raison de l'impact de la crise sur son industrie automobile et de la baisse de la demande mondiale de métaux précieux (or et platine), malgré la remontée sans précédent de leurs cours. L'investissement de



près de 100 milliards \$EU pour la réhabilitation des infrastructures, les effets attendus de la coupe du monde en 2010 sur l'activité de tourisme et l'intérêt croissant de la Chine, devenue première cliente de ce pays, lui ouvrent des perspectives prometteuses pour les années à venir.

Le Produit intérieur brut du Nigeria n'a quant à lui progressé que de 2,9% en 2009 (4,5% hors pétrole), soit moitié moins qu'en 2007 et 2008, en raison notamment de la faiblesse des revenus pétroliers née de la baisse du cours en début d'année et des quantités exportées à cause de l'instabilité dans la région du Delta du Niger. Cependant, la réforme du secteur et la recapitalisation de certaines des plus grandes banques permettent d'escompter une plus grande réactivité aux demandes de financement de l'activité économique.

L'Egypte, quant à elle, a réalisé un bon score par suite d'une croissance de 4,7% en 2009 (7,2% en 2008), ce malgré la baisse d'activité du canal de Suez, en raison notamment de la piraterie dans le Golfe d'Aden.

Le Kenya a enregistré pour sa part une croissance de 2,5% et une inflation de 17%, tandis que le Maroc connaît une progression de son PIB de 5% grâce aux bons résultats de l'agriculture, à une stabilisation du secteur manufacturier, malgré une réduction des transferts des émigrés (moins 20%) et du niveau des investissements étrangers directs.

D'autres économies du continent ont connu une expansion : Algérie (2,2%), Angola (0,25% au lieu d'une moyenne de 9% au cours des 2 dernières décennies), Ethiopie (7,4% au lieu de 8% en 2008), Maurice (2%) et Tunisie (2,9%).

Malgré cette situation dégradée, les sociétés de réassurance ont tout de même enregistré des résultats appréciables en 2009.

MATURITE ET PROFESSIONNALISME DES REASSUREURS

Le raffermissement des taux, conditions et termes de la réassurance mondiale entamé en 2008 est resté timide au cours de l'exercice sous revue, même si la crise financière qui l'avait précipité

préjugeait un retour durable aux fondamentaux de la souscription. Le secteur de la réassurance, qui a dédommagé 7 des 10 plus grands sinistres survenus au cours de la décennie 2000-2009, a en outre souffert de la dislocation du marché boursier en 2002 et de l'impact récurrent de la faiblesse des réserves techniques constituées pour faire face aux engagements des assureurs des branches Accidents & Responsabilité notamment. La conjugaison de ces facteurs avec la baisse du ratio de retour sur investissements (13,7% en 2007 et 11,7% 2008) des sociétés d'assurances laissaient présager un raidissement durable dans la souscription. Toutefois, les politiques de placement très prudentes adoptées par les réassureurs qui ont plus investi dans les titres d'Etat (government securities) et dans les obligations d'entreprises hautement notées que dans les produits volatiles, expliquent leur faible exposition aux contorsions des bourses mondiales.

Outre ces explications, il importe de rappeler que le secteur n'a enregistré en 2009 aucun événement catastrophe de l'ampleur des ouragans et tempêtes qui ont quelques années plus tôt balayé le Golfe du Mexique, le Sud des Etats-Unis, l'Asie du Sud-Est et l'Extrême-Orient. De même, à la différence des cycles (hausseurs et baissiers) précédents caractérisés par une surcapacité en réassurance, les fusions et acquisitions de sociétés intervenues récemment ont abouti à une concentration de la réassurance mondiale, entraînant un ajustement plus cohérent et rationnel des coûts de couvertures. Discipline, cohérence et professionnalisme sont ainsi devenus les maîtres mots des souscripteurs en réassurance. Les assureurs directs qui n'ont pas répercuté le renchérissement de leurs protections aux assurés, ont ainsi donc été atteints de plein fouet par les effets conjugués de la crise financière et d'une trop grande compétitivité des taux de prime appliqués aux polices d'assurance.

Tous ces éléments cumulés à une amélioration de la Gestion Intégrée des Risques des réassureurs et une meilleure adéquation du capital ont permis aux sociétés de réassurance d'enregistrer de bons résultats en 2009. Cet exercice, qui pourrait être l'un des meilleurs enregistrés par les opérateurs en réassurance au cours de la décennie, a vu la résorption des pertes comptabilisées durant le



2ème semestre 2008 par suite du rebond des bourses en 2009 et de la croissance de leurs portefeuilles. Conscients du fait que les coûts de réassurance sont encore en deçà du niveau technique requis, l'attitude des souscripteurs lors des renouvellements 2010 a été de n'accorder que des baisses limitées, du fait de l'absence de gros sinistres. La récente augmentation (+25%) de la capacité du marché des Lloyd's est une autre preuve de la bonne santé financière des opérateurs en réassurance et de la confiance retrouvée des investisseurs.

Pour sa part, après la revue de sa stratégie de souscription et de diversification de son portefeuille, l'Africa Re accorde depuis quelques années une attention particulière à la branche Energie. Les explorations et les découvertes d'importants gisements de pétrole tant en Angola, au Congo, au Nigeria, en Guinée Equatoriale, en Egypte et en Libye, portent désormais la part de l'Afrique dans les réserves prouvées d'or noir dans le monde à 12,4%. Dans un souci de diversification de leurs sources d'approvisionnement, les Etats-Unis prévoient de porter leurs importations énergétiques en provenance du continent africain à hauteur de 25% de leurs besoins énergétiques à l'horizon 2015.

Si jusqu'ici les compagnies pétrolières et leurs assureurs se sont plus tournés vers les marchés occidentaux, désormais, grâce à la volonté des gouvernants nigériens et ghanéens de renforcer les capacités locales, les assureurs de ces pays se dotent à présent d'une assise financière, d'outils de gestion d'entreprise et de talents pointus afin de contrôler une part croissante des effets induits de ce patrimoine. Il est bien entendu que ceci ne se fera qu'avec le soutien du marché international de la réassurance, spécialiste des risques pétroliers, qui lui-même doit être mis en confiance tant par le niveau de capitalisation que la notation, le savoir-faire commercial et technique (limité certes) des assureurs et réassureurs locaux. En effet, s'ils veulent bénéficier pleinement de la règle de domiciliation de 45% des polices pétrolières, les assureurs et réassureurs nigériens doivent être à l'avant-garde de cette initiative en offrant une expertise technique, un entregent commercial et une notation de solidité financière de nature

à satisfaire les normes de sécurité exigées par les compagnies pétrolières. C'est en accroissant année après année leur capacité de rétention qu'ils participeront de manière significative au financement de leurs économies nationales, et non par le truchement de commissions perçues dans le cadre d'accords de fronting avec des réassureurs internationaux.

C'est en opérant dans ce cadre économique, professionnel et réglementaire que l'Africa Re a pu réaliser en 2009 un chiffre d'affaires de quelques 536,382 millions \$EU, un bénéfice net de 44,301 millions \$EU et des fonds propres de 280,399 millions \$EU.

Ces performances ont été rendues possibles grâce aux efforts inlassables d'une équipe multidisciplinaire de dirigeants, cadres et employés dévoués et talentueux. C'est aussi cette quête d'excellence qui a permis le relèvement de sa note de solidité financière par Standard & Poor's de BBB+ à A-, consacrant ainsi sa vision et sa ténacité stratégique, et permettant son entrée dans le cercle à présent très fermé des assureurs/réassureurs dont la sécurité financière est acceptée par les assurés et assureurs les plus exigeants, lui ouvrant par la même occasion l'accès à plusieurs portefeuilles et comptes prestigieux.

Le Conseil, la Direction et le Personnel se félicitent de cette évolution qui confirme et porte les notes octroyées par AM Best et Standard & Poor's à "A-". Ils demeurent confiants dans le devenir de l'Institution tel qu'élaboré dans le plan stratégique 2010/2015 qui se décline en un triptyque ayant pour noms capitalisation plus solide, gouvernance affinée par une gestion intégrée des risques mieux contrôlée et organigramme plus cohérent et efficace. C'est donc en toute sérénité qu'elle aborde cette deuxième décennie du 21ème siècle qui la verra évoluer parmi le gotha de la réassurance mondiale.



Cette partie du Rapport présente les résultats de l'exercice 2009 et examine l'impact des couvertures de rétrocession sur les primes acquises et la charge de sinistres au titre des exercices 2008 et 2009.

Grâce à sa singulière présence dans des régions stratégiques du continent, l'Africa Re a établi des relations durables avec les acteurs du marché dans chaque pays, s'assurant ainsi une bonne diversification de son portefeuille et des flux financiers réguliers et rentables.

Par le biais de ses six bureaux régionaux et de sa filiale, la Société est connue pour sa stratégie de souscription rigoureuse mais proactive qui lui facilite l'accès aux opportunités et innovations de produits en Afrique et dans le reste du monde.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Réassureur international de choix, l'Africa Re

fournit des prestations de qualité en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie en recourant aux technologies de pointe au service d'une approche privilégiant à la fois la rentabilité et la satisfaction des clients dans tous ses centres de productions mentionnés ci-dessous avec leurs régions d'activité:

- Lagos, Nigeria : Afrique de l'Ouest anglophone et Pools ;
- Abidjan, Côte d'Ivoire : Afrique francophone (Ouest et Centre);
- Casablanca, Maroc : Maghreb;
- Le Caire, Egypte : Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient;
- Nairobi, Kenya : Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe ;
- Johannesburg, Afrique du Sud : Afrique du Sud et marchés environnants – Région opérationnelle de la filiale, l'African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited – Afrique du Sud;
- Port-Louis, Maurice : Iles africaines de l'Océan Indien et Asie.

Dans ses bureaux de Lagos, Le Caire et Port-Louis, la Société gère des pools et souscrit des affaires « internationales » au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient.

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société:

DESCRIPTION (000\$EU)	2009			2008		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	536,382	(49,232)	487,150	401,041	(35,865)	365,176
Mouvement de la provision pour primes non acquises	(21,899)	1,165	(20,734)	(7,578)	299	(7,279)
Primes acquises	514,483	(48,067)	466,416	393,463	(35,566)	357,897
DEBOURS						
Sinistres payés	289,283	(7,697)	281,586	195,615	(5,920)	189,695
Mouvement de la provision pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR)	33,048	(8,243)	24,805	49,315	580	49,895
Charge de sinistres	322,331	(15,940)	306,391	244,930	(5,340)	239,590



Production

Au cours de la période sous revue, la production brute de la Société s'est établie à 536,38 millions \$EU, soit une progression de 33,75% en comparaison du chiffre de 2008 (401,04 millions \$EU). L'appréciation du rand par rapport au dollar américain (20,35%) et, dans une moindre mesure, le raffermissement de la roupie mauricienne (4,41%), du franc CFA (3,12%), du shilling kenyan (3,01%), du dirham marocain (2,42%) et du dinar libyen (1,83%) ont permis d'accroître le chiffre d'affaires de 37,97 millions \$EU, malgré la dépréciation du naira nigérian, du cedi ghanéen et du dinar algérien de 7,02%, 12,49% et 1,79% respectivement. A taux de change constants, la production de la Société a connu une progression de 24,28% par rapport à celle de 2008.

Evolution de la prime brute

L'évolution de la production de la Société (du modeste chiffre de 78,06 millions \$EU en 2000 à 536,38 millions \$EU en 2009) s'explique par un certain nombre de facteurs.

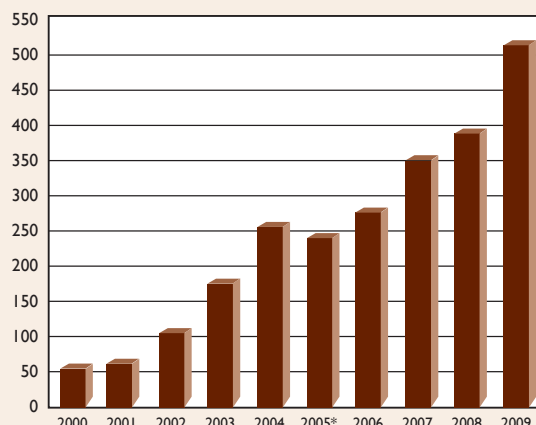
En premier lieu, la décennie a été marquée par une augmentation du volume d'activités dans plusieurs marchés africains à la faveur du boom économique conjugué au processus de déréglementation, de libéralisation et de consolidation du secteur des assurances en cours dans plusieurs pays.

Par ailleurs, la décision de l'Africa Re en 1998 de faire évaluer sa performance par les agences de notation a été un choix stratégique qui a renforcé sa notoriété sur le continent et au-delà, ainsi que l'atteste la très forte croissance de sa production moyenne de 22,43% au cours de la décennie 2000–2009 qui correspond à l'amélioration graduelle de sa notation jusqu'au « A- » attribué par AM Best et Standard & Poor's. Cette entrée dans le gotha des réassureurs notés « A » est une preuve de la réussite de la stratégie d'expansion et de la gestion financière de la Société.

Enfin, au cours de la dernière décennie, l'Africa Re a tiré avantage d'une politique de souscription judicieuse, dans la mesure où l'industrie applique généralement des taux de prime rentables. Ce degré de discipline dans un marché de la

réassurance habituellement concurrentiel a été la conséquence d'événements de portée mondiale tels que la raréfaction soudaine du capital due à la crise financière de 2008 et au règlement de sinistres importants pendant la décennie, à savoir les attaques du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et les catastrophes naturelles de 2005 et 2008. Les tempêtes de 2008 ont eu un impact sur la situation financière des entreprises en 2009 à cause de la non-uniformité des cycles d'information et de la révision régulière à la hausse des sinistres. En résumé, les opportunités offertes par le marché, les événements d'ampleur mondiale et une méthode de gestion adaptée à la conjoncture ont assuré à la Société une croissance régulière de la production et des bénéfices techniques.

Evolution de l'encaissement de primes brutes en millions \$EU



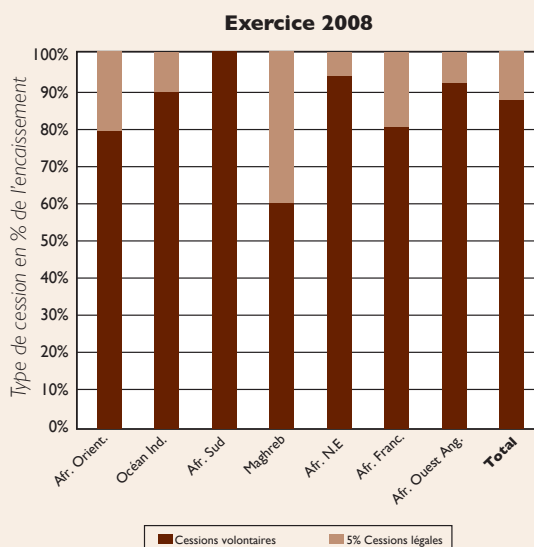
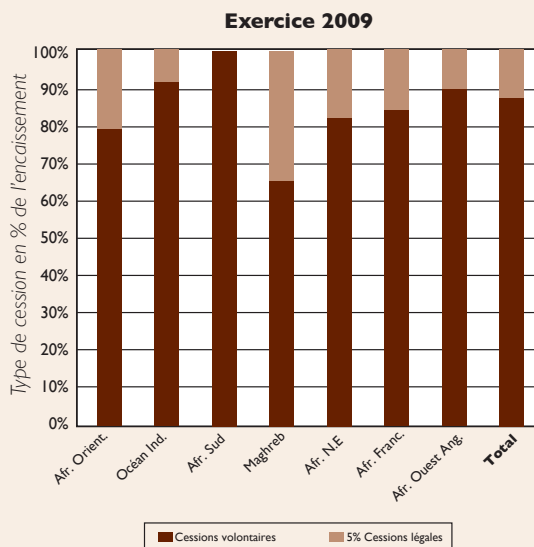
*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle

Cessions volontaires

Modeste organisation interétatique au départ, l'Africa Re a démarré ses opérations en 1977 à l'initiative de la Banque Africaine de Développement. Elle a été lancée par les 36 pays africains qui étaient ses premiers actionnaires. La notion de cession légale ou obligatoire était donc très importante au cours des premières années. Toutefois, grâce à un Conseil d'Administration efficace, une Direction et un personnel visionnaires, la Société est devenue au fil des ans une organisation de niveau mondial comptant parmi ses actionnaires des institutions de financement du développement de renommée mondiale.



Cette évolution est illustrée par le fait que les cessions légales représentent 9,72% du chiffre d'affaires de la Société, preuve que son portefeuille est majoritairement constitué d'acceptations volontaires.



REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

La position des bureaux régionaux sur la carte du continent indique l'avantage comparatif dont jouit l'Africa Re grâce à sa connaissance de plus de 50 marchés et à sa capacité de résoudre les problèmes qui surviennent. Ainsi, dans une conjoncture marquée par la plus grande catastrophe financière

mondiale depuis la Grande Dépression, la réputation de la Société comme pôle d'excellence offrant des services de grande qualité aux marchés d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient est renforcée par l'amélioration de sa note (de BBB+ à A-) par Standard & Poor's et la confirmation de celle-ci (A-) par A.M. Best. La qualité et la diversité des actionnaires de l'Africa Re, ses résultats techniques régulièrement positifs et son assistance technique très appréciée aux cédantes expliquent la capacité de cette institution à conserver un très grand nombre de ses clients fidèles.

Afrique australe

Le marché sud-africain représente environ 80% de la prime d'assurance directe du continent (statistiques de la production de 2007). Il y a cinq ans, pour tirer avantage de l'énorme potentiel du marché IARD et s'assurer de substantielles économies d'échelle dans ses opérations en Afrique, l'Africa Re a érigé son bureau de contact en filiale à part entière, l'African Reinsurance Corporation, South Africa Ltd (ARCSA), dont le Siège est à Johannesburg et qui supervise ses activités en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Depuis la création de l'ARCSA, sa part dans la production de l'Africa Re a régulièrement été la plus importante, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 127,08 millions \$EU en 2008 à 209,27 millions \$EU en 2009, soit 39,01% du chiffre total de la Société. Cette performance s'explique par l'appréciation du rand (20,35%) qui a rendu possible la hausse de la prime de la filiale de 40,41 millions \$EU et par l'acceptation du Groupe par les comités d'évaluation de la sécurité des principaux courtiers et cédantes suite au relèvement récent de sa notation qui a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de l'ARCSA de 41,78 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest anglophone

L'Afrique de l'Ouest anglophone a enregistré une production de 75,92 millions \$EU en 2009, soit une hausse de 49,72% par rapport aux 50,71 millions \$EU de 2008. Cette performance remarquable du Bureau régional de Lagos, qui représente 14,15% du chiffre d'affaires total de la Société, a été réalisée malgré la dépréciation du naira nigérian (7,02%) et du cedi ghanéen (12,49%) qui a eu pour conséquence une perte de change de 3,14 millions \$EU. Bien que la croissance par rapport à 2008 soit manifeste dans toutes les branches, les principaux



catalyseurs sont l'Energie Onshore, l'Aviation, l'Accident/ Automobile et l'Incendie/Ingénierie.

Afrique de l'Est

La production de l'Afrique de l'Est a connu une progression de 23,02%, passant de 52,33 millions \$EU en 2008 à 64,37 millions \$EU en 2009, soit 12% de la prime totale de la Société. Le kwacha zambien, le shilling kenyan et le shilling ougandais ont enregistré une faible appréciation de 3,21%, 3,01% et 2,19% respectivement, tandis que le birr éthiopien, le shilling tanzanien et le kwacha malawite se sont dépréciés de 26,79%, 1,67% et 3,84%. Au total, la région a enregistré une perte de change élevée à 1,06 million \$EU. Malgré ce manque à gagner, de 1,06 million \$EU le Bureau régional de Nairobi a réussi à réaliser une croissance remarquable en exploitant les opportunités offertes dans plusieurs marchés grâce à l'émergence de l'Africa Re en tant que réassureur de premier choix, ce qui lui a permis d'augmenter le nombre d'acceptations volontaires au cours de l'année sous revue.

Maghreb

Le chiffre d'affaires généré par le Bureau régional de Casablanca est passé de 46,73 millions \$EU en 2008 à 54,15 millions \$EU (10,10% de la production de l'ensemble de la Société) en 2009, ce qui représente une croissance de 15,87%. Le dinar algérien, le dinar tunisien et l'ouguiya mauritanienne ont connu une faible dépréciation de 1,79%, 0,41% et 0,32% respectivement, tandis que le dirham marocain et le dinar libyen se sont appréciés de 2,42% et 1,83% au cours de l'année sous revue. L'impact des variations des taux de change ayant été négligeable (0,32 million \$EU), la croissance de la prime a été rendue possible par les opportunités saisies par le Bureau régional de Casablanca, notamment sur le marché libyen, et grâce auxquelles les cessions volontaires ont fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Afrique du Nord-Est

Après que le Bureau de contact eut été promu en Bureau régional, son chiffre d'affaires local est passé de 15,68 millions \$EU en 2007 à 31,28 millions \$EU en 2008 et 36,39 millions \$EU en 2009. La progression de 16,35% enregistrée en 2009 s'explique en grande partie par l'importance croissante accordée par le Bureau aux traités plus rentables sur les marchés soudanais et

égyptien. Alors que les pertes subies en raison des fluctuations des taux de change ont été négligeables (0,28 million \$EU), la production domestique du Bureau régional du Caire a représenté 6,78% du chiffre d'affaires de la Société.

Afrique de l'Ouest et du Centre francophone

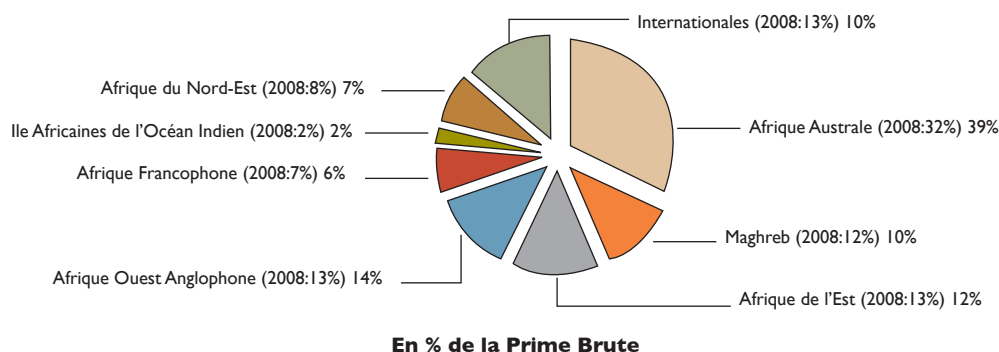
L'Afrique de l'Ouest et du Centre majoritairement francophone qui, pour des raisons géographiques comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, deux pays lusophones, est supervisée par le Bureau régional d'Abidjan. Ce centre de production a réalisé un chiffre d'affaires de 30,37 millions \$EU (27,81 millions \$EU l'exercice précédent), ce qui représente 5,66% de la prime totale de l'Africa Re. Cette progression par rapport à 2008 s'explique par l'augmentation des acceptations (à taux de change constants) à hauteur de 1,82 million \$EU et les fluctuations des taux de change (0,75 million \$EU).

Iles africaines de l'Océan Indien

Ces quatre pays insulaires couverts par le Bureau régional de Maurice à Port-Louis ont augmenté leur production de 10,2 millions \$EU en 2008 à 13,02 millions \$EU en 2009, soit 2,43% du chiffre d'affaires de toute la Société. Tandis que l'aryari malgache s'est déprécié de 5,38% par rapport au dollar américain, la roupie mauricienne et la roupie seychelloise se sont appréciées de 4,41% et de 32,25% respectivement pendant la période sous revue. Ainsi, les fluctuations des taux de change ont contribué pour 21,01% à la croissance par rapport à l'exercice précédent, le solde émanant des augmentations des parts en traités.

Affaires internationales

La prime souscrite pour les affaires internationales, qui était de 54,91 millions \$EU en 2008, est tombée à 52,89 millions \$EU (soit 9,87% du chiffre d'affaires de la Société en 2009). Cette baisse de 3,66% est due à la politique du Bureau régional du Caire consistant en la réduction du volume de facultatives dans le Moyen-Orient.

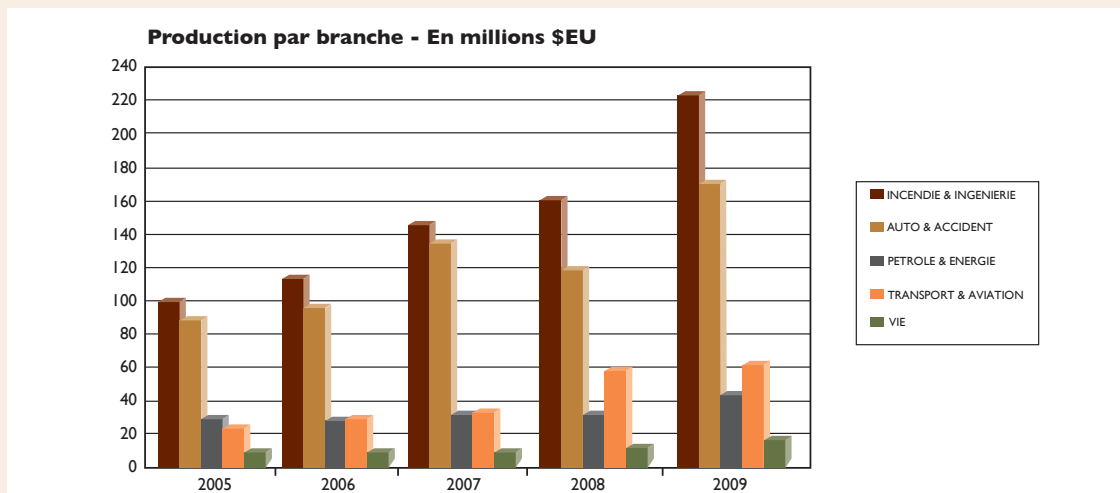


REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice sous revue, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 223,43 millions \$EU, soit 42,33% (2008: 166,86 millions \$EU, soit 41,61%). Elles ont été suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 176,75 millions \$EU, soit 32,95% de la prime totale (2008: 122,35 millions \$EU, soit 30,51%). La troisième place revient aux

branches Maritime et Aviation qui ont généré 67,12 millions \$EU, soit 12,51% de la production totale (2008: 61,91 millions \$EU, soit 15,44%). Viennent ensuite les branches Pétrole & Energie et Vie avec des productions de 50,31 millions \$EU et 18,77 millions \$EU respectivement, contre 37,85 millions \$EU et 12,07 millions \$EU en 2008. Les primes générées par ces dernières catégories de risques (Pétrole & Energie et Vie) représentent respectivement 9,38% et 3,50% de la production totale (2008: 9,44% et 3,00%).

Le graphique ci-dessous représente la répartition du chiffre d'affaires par branche.



PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du portefeuille

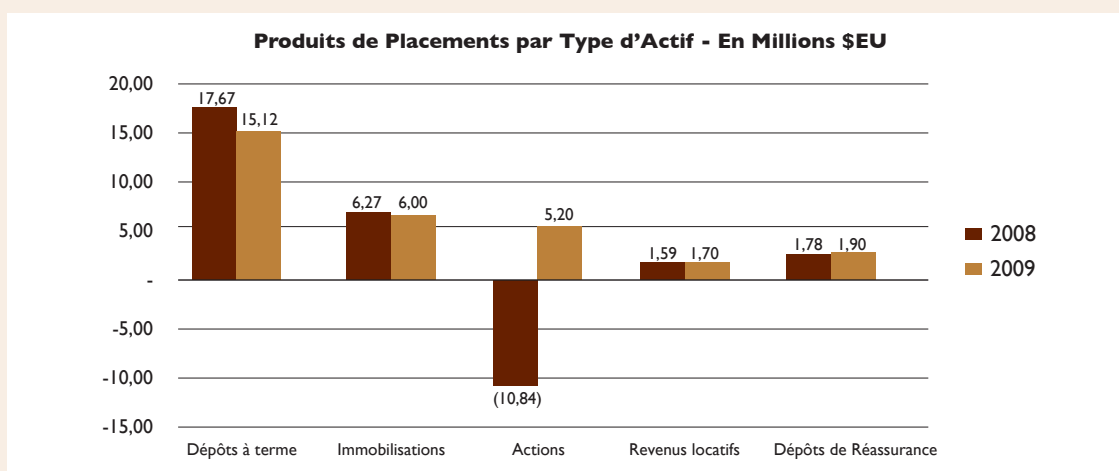
Suite à la crise qui a très fortement secoué les marchés financiers en 2007/2008, l'exercice sous revue a été marqué par une série d'événements extraordinaires. S'il a annoncé le début de ce qui apparaît comme un redressement statistique, le taux de chômage est toutefois demeuré trop élevé aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés.

Au moment où l'impact des efforts soutenus déployés par les décideurs du monde entier pour la stabilisation du système financier de la planète et la relance de l'économie réelle commençait à se faire sentir, l'année a connu la reprise des marchés des actions et du crédit la plus impressionnante des 70 dernières années. Cette évolution a permis à la Société de compenser une part importante des pertes- évaluées au coût du marché- enregistrées dans son modeste portefeuille d'actions en 2008.

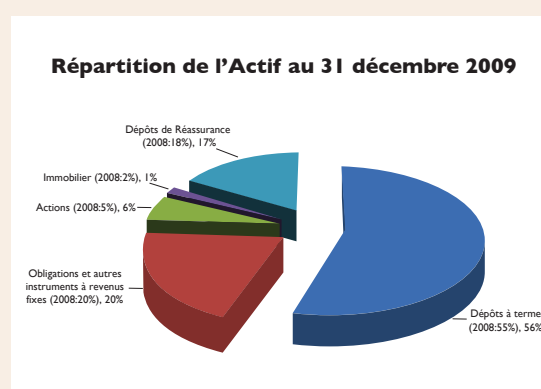


Ainsi, le montant total des produits de placements s'est élevé à 29,93 millions \$EU au cours de l'exercice, soit une augmentation de 82% par rapport aux 16,47 millions \$EU générés en 2008. Le principal catalyseur de cette performance est le portefeuille d'actions qui a connu une forte reprise, produisant des bénéfices de 5,2 millions \$EU, contrairement à la perte de 10,84 millions \$EU enregistrée en 2008.

L'encaisse et les quasi-espèces ont produit 15,12 millions \$EU (17,67 millions \$EU l'exercice précédent), tandis que le rendement du portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe a très peu changé (6 millions \$EU en 2009, contre 6,27 millions \$EU en 2008). Les intérêts sur dépôts de réassurance et les revenus locatifs ont enregistré une hausse de 7%, passant de 3,37 millions \$EU en 2008 à 3,59 millions \$EU au cours de la période sous revue.



A la clôture de l'exercice, le portefeuille des placements s'établissait à 654,21 millions \$EU, contre 534,64 millions \$EU au 31 décembre 2008. Cette hausse de 22% a été possible grâce au bon niveau des flux de liquidités d'exploitation et des produits de placements générés pendant l'exercice, ainsi qu'aux gains de conversion sur le portefeuille des actifs autres que le dollar américain, notamment le rand sud-africain qui s'est apprécié de 20,35% par rapport au billet vert.



Au cours de l'exercice 2009 il n'y a pas eu de changement majeur dans la répartition de l'actif. En effet, de même que lors des années précédentes, la préférence a été accordée aux liquidités et à la qualité des instruments. En conséquence, le portefeuille a continué à reposer fortement sur les dépôts à terme, soit une proportion de 56% (55% en 2008) détenue par plusieurs banques de contrepartie de premier ordre et les bons du trésor à court terme.

Placements à long terme

Le volume du portefeuille des obligations et instruments à revenu fixe s'est stabilisé à 20%, tandis que le portefeuille des actions a connu une légère hausse, passant de 5% en 2008 à 6% à la clôture de l'exercice. Le changement survenu dans le portefeuille d'actions est plus dû aux gains non réalisés de 6 millions \$EU qu'à l'allocation supplémentaire de 3,4 millions \$EU au portefeuille d'actions privées.

Conformément à la volonté de la Société de soutenir le commerce inter-africain comme outil de promotion du développement économique du continent, le Conseil d'administration a approuvé la participation de l'Africa Re au capital de l'African Trade Insurance Agency, une institution intergouvernementale d'assurance crédit impulsée par la Banque mondiale et appartenant à plusieurs Etats africains et organisations nationales et internationales. Aussi le montant total de la participation de la Société aux fonds privés s'élevait-il, au 31 décembre 2009, à 16,87 millions \$EU (16,77 millions \$EU en 2008) investis dans 12



compagnies: trois (3) institutions internationales de financement du développement, trois (3) compagnies d'assurances, une société de gestion de fonds de retraite, quatre (4) fonds privés et un projet hospitalier privé.

Le montant total des décaissements effectués au titre des prises de participations privées s'est établi à 7,75 millions \$EU (4,66 millions \$EU en 2008), suite aux appels de fonds de l'Atlantic Coast Regional Fund et de l'Emerging Capital Partners Africa Fund III. S'agissant de l'actif net, au 31 décembre 2009, la valeur du portefeuille de la Société était évaluée à 9,19 millions \$EU (6,61 millions \$EU en 2008), soit 1,3 fois le capital investi.

De même qu'à l'issue de l'exercice précédent, Afreximbank, Shelter Afrique et Allianz Assurance Vie (ex AGF) du Cameroun et CAPE II ont payé en 2009 les dividendes de 2008. Le montant reçu de ces compagnies au titre de la répartition des dividendes annuels est de 319.209 \$EU (89.333 \$EU en 2008).

Les revenus locatifs des immeubles du siège de Lagos et des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca ont enregistré une hausse de 6,8%, s'établissant ainsi à 1,70 million \$EU, contre 1,59 million \$EU en 2008, essentiellement en raison de l'augmentation du loyer à Nairobi.

Actions

La chute vertigineuse des indices du marché boursier américain a été suivie en mars par l'une des reprises de portefeuille d'actions les plus fortes et soutenues depuis la Grande Dépression. Du premier trimestre à la mi-décembre 2009, le S&P 500 a connu une reprise de plus de 60%, finissant ainsi l'exercice avec un rendement de 26,5%, contre une perte de 37% en 2008, tandis que le Russell 1000 a réalisé un gain de 28,43% en 2009, en comparaison de la perte de 37,6% l'exercice précédent. De même, le MSCI Euro, qui restitue la performance des bourses européennes, a réalisé un gain de 36,8% contre une perte de 46,1% en 2008, car les résultats du Royaume-Uni (43,4%), de la France (33,3%) et de l'Allemagne (26,6%) se sont améliorés pendant l'exercice.

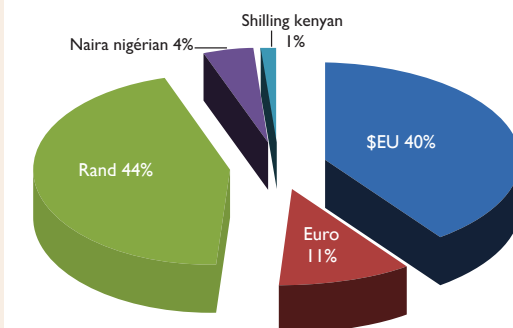
Bien que le fait le plus marquant de 2009 ait été les marchés émergents qui ont surmonté une perte de 53,2% en 2008 et réalisé une excellente performance (79,0%) au cours de l'année sous revue, les bourses de valeurs africaines ont connu des

fortunes diverses. Tandis que le JSE 40 sud-africain et le CASE 30 égyptien se sont redressés après les pertes de 22,1% et 52,4% respectivement subies l'année précédente, générant ainsi des rendements de 31,7% et 39,2% dans la monnaie d'origine, l'ASI nigérian et le NSE 20 kenyan sont restés dans le rouge avec des pertes de 33,8% (48,8% en 2008) et 7,8% (37,8% en 2008) respectivement.

Dans ce contexte de reprise générale des marchés boursiers, le portefeuille d'actions activement géré de la Société en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord a produit un gain de 5,21 millions \$EU, contre une perte de 10,84 millions \$EU en 2008. Tandis que les recettes à titre de dividendes ont été relativement stables (1,04 million \$EU en 2009, contre 1,10 million \$EU en 2008), le portefeuille a produit des gains réalisés/non réalisés de 4,28 millions \$EU, en comparaison d'une perte de 11,80 millions \$EU l'exercice précédent.

Au total, le portefeuille nord-américain a affiché un gain de 23,77%, en légère hausse par rapport à l'indice de référence (23,06%), tandis que l'europpéen, dont le rendement s'est situé à 27,63%, a été en deçà de l'indice de référence MSCI Euro. Les portefeuilles en monnaie locale de l'Afrique du Sud et du Nigeria ont affiché des résultats très positifs, avec des rendements respectifs (32,07% et 18,4%) se situant au-dessus des indices de référence de leurs marchés (31,7% et -33,8%). Seul le portefeuille Kenyan s'est déprécié de 1,7%, tout en restant au-dessus de l'indice de référence qui a perdu 7,8% de sa valeur.

Répartition du portefeuille d'action par monnaie



Obligations et autres instruments à revenu fixe

Le portefeuille d'obligations et autres instruments à revenu fixe a de nouveau affiché des résultats probants et réguliers, avec un gain de 6 millions \$EU (6,27 millions \$EU en 2008), malgré la performance

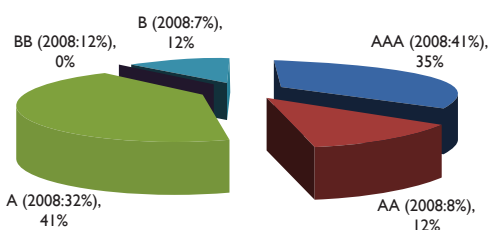


moyenne du marché obligataire mondial. Le taux de rendement moyen par obligation a une fois de plus été élevé (4,99%), bien qu'il soit en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent (6.31%).

Le portefeuille nord-américain en dollars EU a enregistré – grâce à sa gestion professionnelle – un rendement de 3,08% (5,43% pour l'indice de référence); la performance du portefeuille sud-africain en rands a également été moyenne (3,11%), mais au-dessus du niveau de référence (2,80%) de l'indice BEASSA pour les instruments dont la maturité est de 3 à 7 ans. Le portefeuille des titres conservés à échéance, qui est géré en interne, a enregistré une nette amélioration grâce à la création d'un nouveau portefeuille en Afrique du Sud, où la conjugaison d'un rendement plus élevé et d'un rand plus fort a généré 5,37 millions \$EU, produit en hausse de 77,8% par rapport aux 3,02 millions \$EU de 2008.

En raison de la situation actuelle du marché financier mondial, la Société a continué à accorder une grande importance à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille global est resté très diversifié, couvrant différents domaines, rubriques, échéances, marchés et gestionnaires. La durée moyenne est demeurée à moins de cinq ans, tandis que la notation moyenne pondérée s'est située à A+. La proportion des titres notés AAA a baissé (de 41% l'exercice précédent à 35%), tandis que les titres notés AA sont en hausse (de 8% en 2008 à 12% en 2009), à cause de la baisse généralisée des notes attribuées aux titres par les agences de notation. Les obligations autres que les obligations de placement sont toutefois des émissions d'États africains et d'entreprises que la Société garde conformément à sa mission de développement. La Direction poursuivra les efforts visant à accroître la part des titres mieux cotés afin de faire remonter l'évaluation moyenne du portefeuille à la notation AA.

Répartition du portefeuille des obligations par notation



Instruments liquides

Bien qu'au cours de la période sous revue les taux référence en général et ceux du trésor en particulier aient continué à se rapprocher des plus bas niveaux historiques dans la plupart des marchés des pays développés, l'encaisse et les quasi-espèces ont une fois de plus généré une part importante des produits de placements. Comme prévu, les intérêts générés par ce type d'actif ont enregistré une baisse de 14% (de 17,67 millions \$EU l'exercice précédent à 15,12 millions \$EU, soit un rendement de 4,58% (5,92% en 2008).

Cette performance s'explique en grande partie par une liquidité accrue et la hausse relative des taux d'intérêt des monnaies africaines, notamment en Afrique du Sud qui représente plus d'un tiers du portefeuille et où le taux interbancaire du rand était toujours de 6,7% en décembre 2009, en comparaison avec le taux des fonds de la Réserve fédérale (0,25%).

Autres revenus d'exploitation

La commission au titre de la gestion des pools africains Aviation et Energie s'est élevée à 1,27 million \$EU, en hausse de 20% par rapport à 2008 (1,06 million \$EU). Comme l'exercice précédent, cette performance reflète la croissance de la prime souscrite par les pools au cours de l'année, car la commission dépend du volume de la production.

DEBOURS

Sinistres

Le montant total des sinistres payés a augmenté, passant de 195,62 millions \$EU en 2008 à 289,28 millions \$EU en 2009. Le ratio des sinistres payés s'est détérioré (de 48,78% en 2008 à 53,93% en 2009). La charge de sinistres, qui inclut les variations pour sinistres à payer (33,05 millions \$EU, contre 49,31 millions \$EU en 2008), s'est élevée à 322,33 millions \$EU (244,93 millions \$EU en 2008).

Le tableau ci-après résume les données sur la sinistralité au cours de l'exercice.



**Ratio de sinistres brut par branche – exercice financier 2009
(En millions \$EU)**

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFF. INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie & Accident (Y compris Ing.)	249,14	379,26	65,69	21,50	33,36	64,45	270,64	412,63	65,59
Maritime & Aviation	32,07	67,58	47,45	13,15	17,60	74,72	45,22	85,18	53,09
Vie	6,24	16,20	38,52	0,23	0,48	47,92	6,47	16,67	38,81
Total	287,45	463,04	62,08	34,88	51,44	67,81	322,33	514,48	62,65

Sinistralité par centre de production

Le ratio de sinistres brut du centre de production de l'Afrique du Sud (affaires en queue de portefeuille et filiale) a baissé, passant de 74,36% en 2008 à 71,09% en 2009; le ratio de sinistres net s'est également amélioré pendant la même période (de 76,66% à 73,47%). Ces ratios élevés étaient dus à une série de sinistres moyens provenant essentiellement d'un seul compte qui a déjà été résilié.

Le règlement (13,84 millions \$EU) en 2009 du volet dommages matériels du sinistre incendie survenu le 18 décembre 2008 à la Nigerian Bottling Company de Benin city au Nigeria a contribué à l'augmentation à 56,12% du ratio de sinistres brut de l'Afrique de l'Ouest anglophone (2008: 51,06%). En revanche, le ratio de sinistres net a baissé à 60,42% (2008: 64,39%) en raison du montant à recouvrer auprès des rétrocessionnaires.

En Afrique de l'Est, les ratios de sinistres brut et net ont baissé, passant de 46,62% et 50,82% respectivement en 2008 à 41,03% et 41,62% respectivement en 2009.

Le ratio de sinistres brut de la région du Maghreb est passé de 50,96% en 2008 à 57,51% en 2009; le ratio net a également connu une hausse: de 55,88% à 62,02%. La détérioration des ratios de sinistres en 2009 est la conséquence de l'augmentation des provisions pour sinistres à payer, y compris deux sinistres dans les branches Energie et Dommages aux biens survenus en Libye.

En Afrique du Nord-Est, les ratios de sinistres ont baissé, le ratio brut passant de 78,46% (net: 82,85%) en 2008 à 62,89% (net: 67,68%) en 2009; cela est dû au fait que les acteurs de la région ont plutôt mis l'accent sur la souscription des traités au détriment des affaires facultatives qui, elles, déséquilibrent plus facilement le portefeuille.

S'agissant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone, le ratio de sinistres brut qui avait été de 45,97% en 2008 a atteint 58,71% en 2009, tandis que le ratio de sinistres net a également augmenté, passant de 49,86% en 2008 à 60,73% en 2009. La région a été affectée par trois sinistres dans les branches Energie et Dommages aux biens (deux au Gabon et un en Côte d'Ivoire).

Dans les Iles africaines de l'océan Indien, la sinistralité s'est dégradée, les ratios brut et net passant de 39,08% et 40,57% respectivement en 2008 à 67,63% et 70,99% en 2009, à cause d'un sinistre en suspens de 3,8 millions \$EU lié à l'incendie Hassamal survenu le 11 octobre 2009 à Maurice.

En revanche, les ratios de sinistres brut et net des affaires internationales se sont améliorés, évoluant de 71,45% et 71,64% respectivement en 2008 à 67,81% et 68,36% en 2009. La principale raison de cette baisse des sinistres est la décision de réduire le volume des facultatives en provenance du Moyen-Orient qui ont eu un impact négatif sur les comptes en 2008.

Commissions et charges

Au cours de la période sous revue, les commissions et charges brutes, y compris les variations relatives aux coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 126,56 millions \$EU (104,13 millions \$EU en 2008), tandis que les parts des rétrocessionnaires dans les sinistres se sont établies à 5,09 millions \$EU (4,89 millions \$EU en 2008). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 99,24 millions \$EU en 2008 à 121,47 millions \$EU en 2009.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2009

La prime brute souscrite au cours de l'exercice a connu une hausse de 33,75%, ce qui lui a permis de



franchir pour la première fois dans l'histoire de la Société le cap du demi milliard de \$EU, soit 536,38 millions \$EU, comparés aux 401,04 millions \$EU de 2008. La Société continuera de capitaliser sur le relèvement de sa notation pour accroître son portefeuille, tout en restant attachée à son principe fondamental d'une souscription rigoureuse et disciplinée recherchant les bénéfiques et non pas uniquement des parts de marché.

De même, le volume des primes de rétrocession a augmenté de 37,3%, passant de 35,86 millions \$EU l'exercice précédent à 49,23 millions \$EU, soit un taux de rétention de 90,66% (91,06% en 2008). Il n'y a pas eu de changement notable dans la politique de rétrocession de la Société qui a continué à compter sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux.

La variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 466,42 millions \$EU (2008: 357,90 millions \$EU).

Le montant des sinistres payés en 2009 s'est élevé à 289,28 millions \$EU, contre 195,62 millions \$EU en 2008. Cette augmentation de 47,88% est due au règlement d'un sinistre important au Nigeria, au volume anormalement élevé de sinistres d'une cédante en Afrique du Sud qui a été depuis résilié par la Société, ainsi qu'aux sinistres survenus dans les branches Energie et Dommages aux biens au Gabon et en Côte-d'Ivoire. Sur le total des sinistres payés, 7,70 millions \$EU (5,92 millions \$EU en 2008) ont été recouvrés auprès des rétrocessionnaires, soit un montant de sinistres nets payés de 281,59 millions \$EU, contre 189,70 millions \$EU en 2008. La prise en compte de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) a produit un montant net de 306,39 millions \$EU, contre 239,59 millions \$EU en 2008, soit un ratio de sinistres de 65,69% (66,94%) en 2008.

Les frais de gestion se sont élevés à 22,84 millions \$EU, ce qui représente une hausse de 31,33% par rapport aux 17,39 millions \$EU de 2008. A cause de la grave pénurie de compétences dans l'industrie en général et sur le continent en particulier, avec pour conséquence une bataille acharnée pour les recruter, la Société a rencontré des difficultés non seulement pour attirer des personnes qualifiées, mais aussi pour retenir ses cadres bien formés. Pour remédier à cette situation et permettre à l'Africa Re de recruter, motiver et retenir les compétences recherchées, le Conseil d'administration a approuvé

des changements importants destinés à améliorer la structure et le niveau des salaires et indemnités. Ainsi, la hausse des frais de gestion par rapport à l'exercice précédent est due aux facteurs suivants: révision des salaires, recrutement de personnel supplémentaire pour faire face au volume et à la complexité croissants des affaires, coût élevé de la consommation de l'énergie au Siège et appréciation de la monnaie sud-africaine. Il convient toutefois de souligner que toutes les dépenses sont restées dans les limites des prévisions, et que les coûts de gestion inhérents à l'activité ont été générés conformément aux normes universelles en vigueur dans la profession.

Suite au redressement des marchés financiers dans la deuxième moitié de 2009, les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions ont augmenté de 77,3%, se situant ainsi à 31,29 millions \$EU, contre 17,65 millions \$EU en 2008.

En conséquence, le bénéfice après impôt a plus que doublé, passant de 20,41 millions \$EU en 2008 à 44,30 millions \$EU pour l'exercice sous revue.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit:

- 22.150.382 \$EU à la Réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 2.500.000 \$EU à titre de dividende au taux de 2,50 \$EU (2,25 \$EU en 2008) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 800.000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres et le solde, soit:
- 18.850.380 \$EU à ajouter aux bénéfices non distribués.



AFRICAN REINSURANCE CORPORATION SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE (AFRICA RE)

TELEGRAMS: AFRICARE LAGOS
TELEX: 22847, 26116 (AFRICA) RA
TEL. : + 234-1-291 2323 / 262 6944-5
TEL. : + 234-1-481 6826 / 481 6828
FAX : +234-1-262 6922 / 262 6264
E-mail : info@africa-re.com
Web site : <http://www.africa-re.com>

PLLOT 1678
KARIBU KOTUN ST.
VICTORIA ISLAND
PMB 2785
LAGOS, NIGERIA

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilités de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation loyale et exacte de ses états financiers, ainsi que de toutes autres informations contenues dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière et aux principes comptables généralement acceptés ; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugement éclairé et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu le libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

La Direction est responsable de la conception, la mise en œuvre et la continuité des contrôles internes efficaces nécessaires à la préparation et la présentation loyale et exacte de ces états financiers, qui ne comportent aucune erreur de fait ou à la fraude ou à l'erreur ; du choix et de l'application de politiques comptables appropriées ; de faire des estimations comptables raisonnables en la circonstance. La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication d'informations financières, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur interne et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et



L'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statuts et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine, le contournement ou la violation. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques, afin d'examiner leurs rapports et s'assurer qu'ils s'acquittent tous de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent librement saisir la Commission, avec ou sans la présence de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

Bakary KAMARA
Directeur Général



Photo de groupe des Membres du Conseil d'Administration



Deloitte & Touche
 Certified Public Accountants (Kenya)
 "Nairobi"
 1st Floor, 1st Floor
 P.O. Box 42820 - Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 (0) 422 8000
 +254 (0) 422 234455-11
 Fax: +254 (0) 422 8000
 1st Floor, 1st Floor
 E-mail: admin@deloitte.co.ke
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société africaine de réassurance (pages 20 à 26 du présent Rapport annuel) pour l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ceux-ci comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du revenu global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé du flux de trésorerie de l'exercice écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

Responsabilité des Administrateurs vis-à-vis des états financiers

Les Administrateurs sont responsables de la préparation et de la présentation des présents états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière. Cette responsabilité couvre les aspects suivants: conception, mise en œuvre et maintien d'un système de contrôle interne conforme pour la préparation et à l'image fidèle des états financiers et que ceux-ci ne contiennent pas d'incertitude significative liée à un acte de fraude ou à une erreur, le droit et la mise en œuvre de politiques comptables appropriées et faire des estimations comptables qui soient raisonnables en la circonstance.

Responsabilité de Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'incertitudes significatives et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux comptes et qui prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des incertitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences d'audit qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers.

Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société africaine de réassurance au 31 décembre 2009 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte & Touche

Expert-Comptable Agréé (Kenya)

12 Avril 2010
 Nairobi, Kenya



État Consolidé de la Situation Financière au 31 décembre 2009

Société Africaine de Réassurance

États Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2009

	Notes	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Actif			
Encaisse et quasi-espèces		38.795	24.450
Placements	4	606.118	500.890
Primes à recevoir		20.064	15.368
Coûts d'acquisition différés	5	28.980	22.416
Montants dus par les compagnies sur les comptes de réassurance	6	98.821	91.607
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	17.713	8.085
Débiteurs divers		3.750	2.078
Biens de placement	8	9.064	9.295
Immobilisations corporelles	9	12.712	12.668
Total actif		836.017	686.857

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Africa Re le 12 avril 2010 et signés en son nom par:

MUSA AL NAAS
Président

BAKARY KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



	Notes	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Passif			
Impôt sur le revenu de l'exercice		-	160
Divers comptes à payer		18.393	8.764
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	10	66.609	65.428
Impôt différé	11	244	60
Provisions techniques	12	470.372	388.725
Total passif		555.618	463.137
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		70.161	51.060
Autres réserves	13	96.788	59.227
Primes d'émission d'actions		13.450	13.433
Capital-actions	14	100.000	100.000
Total fonds propres		280.399	223.720
Total passif et fonds propres		836.017	686.857

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 12 avril 2010 et signés en son nom par:

MUSA AL NAAS
Président

BAKARY KAMARA
Directeur Général



Etat consolidé des résultats

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2009

	Notes	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Primes brutes acquises	15	514.483	393.463
Moins: primes rétrocédées		(48.067)	(35.566)
Primes nettes acquises		466.416	357.897
Produits de placements	16	29.931	16.471
Commissions de rétrocession		4.758	4.597
Autres revenus d'exploitation	17	1.360	1.176
Revenu total		502.465	380.141
Charge nette de sinistres	18	(306.391)	(239.590)
Frais d'acquisition		(126.233)	(103.841)
Dépenses administratives	19	(22.842)	(17.392)
Frais financiers – (pertes)/gains de change		(860)	1.176
Bénéfice avant impôt sur le revenu		46.139	20.494
Impôt sur le revenu	20	(1.838)	(88)
Bénéfice de l'exercice		44.301	20.406

Les notes annexées sont partie intégrante des états financiers.



	2009	2008
	'000 \$EU	'000 \$EU
Bénéfice de l'exercice	44.301	20.406
Autres revenus/Pertes globaux		
Différences de change lors des opérations de conversion	13.809	(22.960)
Gain/(Perte) net sur l'actif financier destiné à la vente	802	(778)
Total autre revenu global	14.611	(23.738)
Revenu /(Pertes) global total de l'exercice	58.912	(3.332)

Les notes annexées sont partie intégrante des états financiers.



Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Etats financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

	Bénéfice non distribué	Réserve de conversion	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions Total	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2009	51.060	(18.923)	67.834	(778)	6.294	4.800	13.433	100.000	223.720
Revenu global total pour 2009	44.301	13.809	-	802	-	-	-	-	58.912
Affectation									
Prime sur le transfert des actions							17	-	17
Dividende déclaré sur les comptes 2008	(2.250)								(2.250)
Transfert aux réserves	(22.950)		22.150			800			-
Au 31 décembre 2009	70.161	(5.114)	89.984	24	6.294	5.600	13.450	100.000	280.399

Les notes annexées sont partie intégrante des états financiers.



Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Société Africaine de Réassurance

Etats financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

	Bénéfice non distribué	Réserve de conversion	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions Total	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2008	45.407	4.037	57.631	-	6.294	4.000	13.433	100.000	230.802
Revenu global total pour 2009	20.406	(22.960)	-	(778)	-	-	-	-	(3.332)
Affectation									
Dividende déclaré sur les comptes 2008	(3.750)								(3.750)
Transfert aux réserves	(11.003)	-	10.203	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2008	51.060	(18.923)	67.834	(778)	6.294	4.800	13.433	100.000	223.720

Les notes annexées sont partie intégrante des états financiers.



Etat Consolidé du Flux de Trésorerie

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2009

	Notes	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Trésorerie générée par les activités d'exploitation			
Produit des opérations	22	88.672	42.589
Impôt sur le revenu		(1814)	(530)
Montant net généré par les activités d'exploitation		86.858	42.059
Trésorerie générée par les activités de placement			
Achat de biens et équipements		(1.230)	(1.621)
Placements		(84.152)	(13.632)
Produit de la cession de biens et équipements		39	22
Montant net généré par les activités de placement		(85.343)	(15.231)
Trésorerie générée par les activités de financement			
Revenu généré par le transfert d'actions		17	-
Dividendes payés		(1.798)	(3.190)
Montant net généré par les activités de financement		(1.781)	(3.190)
(Baisse)/Augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces		(266)	23.638
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces:			
Au début de l'exercice		24.450	22.994
(Baisse)/Augmentation nette tel qu'indiqué ci-dessus		(266)	23.638
Gains de change / (pertes) sur l'encaisse et les quasi-espèces		14.611	(22.182)
A la clôture de l'exercice		38.795	24.450

Les notes annexées sont partie intégrante des états financiers.



I. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679, Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos, Nigeria

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2. Adoption de normes internationales d'information financière nouvelles et révisées (IFRS)

2.1. Normes, modifications et interprétations appliquées pour l'exercice en cours.

En vigueur depuis 2009, les normes, modifications et interprétations suivantes sont importantes pour les activités de la Société:

IFRS 7 : Amélioration des informations à fournir concernant les instruments financiers.

En mars 2009 l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7. Ces modifications préconisent l'amélioration des informations à fournir concernant les évaluations à la juste valeur et

le risque de liquidité. Il est notamment précisé dans ces modifications que les informations concernant les évaluations à la juste valeur doivent être fournies selon une hiérarchie des justes valeurs. L'adoption des modifications a pour conséquence l'augmentation du volume d'informations à fournir mais n'a aucun impact sur la situation financière ou le revenu global de la Société.

IFRS 8 : Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 (secteurs opérationnels) remplace l'IAS 14 (information sectorielle). La nouvelle norme préconise une approche de gestion selon laquelle les informations sectorielles sont présentées sous le même format que celui utilisé pour les informations internes. L'information sectorielle sera présentée d'une façon semblable aux informations internes fournies au responsable de l'exploitation. L'application de l'IFRS 8 n'a pas d'effet significatif sur les états financiers de la Société.

IAS 1 Présentation des états financiers

Une version de l'IAS 1 révisée en 2007 a introduit des modifications de la structure, du contenu et de la terminologie utilisés dans les états financiers. En outre, les variations des participations minoritaires sont désormais publiées dans un état du résultat global séparé, tandis que l'état des variations des capitaux propres ne contient que les variations résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. En conséquence, en plus du compte de résultat ordinaire, la Société a adopté un état du résultat global qui indique les variations des participations minoritaires. La Société a également choisi de remplacer les expressions «bilan» et «flux de trésorerie», respectivement par «état de situation financière» et «état de flux de trésorerie».

Conformément à la modification de l'IAS 1 en janvier 2008, il faut, pour chaque composante des capitaux propres, y compris chaque point d'un autre résultat global, un rapprochement entre la valeur comptable en début et en fin de période. Cette évolution n'a aucun impact sur les bénéfices non distribués.

Les normes et interprétations suivantes sont entrées en vigueur en 2009, mais n'ont aucun lien avec les opérations de la Société:



- IFRS 2: Paiement fondé sur des actions-conditions d'attribution et annulations.
- IAS 23: Coûts d'emprunt.
- IAS 32 et IAS 1: Instruments et obligations financiers cessibles.
- IFRIC 13: Programmes de fidélisation de la clientèle.
- IFRIC 16: Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

2.2. Normes et interprétations formulées mais pas encore en vigueur

Les normes et interprétations suivantes ont été formulées et sont applicables pour les exercices financiers commencés au plus tôt le 1er juillet 2009:

- IFRS 1 et IAS 27: Coût de participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées.
- IFRS 3: Regroupements d'entreprises.
- IFRS 9: Instruments financiers; partie 1: classification et évaluation.
- IAS 27: Etats financiers consolidés et individuels.
- IAS 39: Instruments financiers; valorisation et évaluation: – points couverts recevables.
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires.
- IFRIC 18: Transferts d'actifs provenant de clients.

2.3. Adoption rapide des normes

En 2009, la Société n'a pas adopté les normes nouvelles ou modifiées dès leur entrée en vigueur.

3. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par le Comité International des Normes Comptables (IASB).

La monnaie de présentation est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter-sociétés ont été supprimés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres en suspens et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la foi du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.



Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par la cédante pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquise.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme, devant être acquise l'année suivante ou durant les années à venir, est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.



(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la Société par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(f) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations, équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais



d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Valeur actuelle sur le compte de résultats

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

(j) Comptes de réassurance à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur valeur nominale. Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et l'état de situation financière. Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires. La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est porté dans le compte des profits et pertes de la période.

(k) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(l) Conversion de devises

(i) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, l'Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.



(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte des résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte de résultats sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- b) Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au taux de change moyen. (Toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des taux de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions) ;
- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs

disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte de résultats de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud, et leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine. Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte de résultats sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan. Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.



	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
4 Placements		
i) Catégories de placements		
Dépôts bancaires	325.808	270.979
Dépôts auprès des cédantes	111.072	93.663
Valeurs à taux fixe portées au compte des profits ou pertes	49.554	41.809
Valeurs à taux fixe conservées à l'échéance	67.068	41.202
Valeurs à taux flottant au cours du marché	15.397	25.649
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits ou pertes	29.469	23.235
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	7.750	4.353
	606.118	500.890

Les placements conservés à l'échéance sont portés aux états financiers du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre 2009 était de 66.399.418 \$EU (2008: 41.148.257 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 8.054.372 \$EU (2008: 4.657.555 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs	2009	2008
	%	%
Placements productifs d'intérêt libellés en:		
Dollars Etats-Unis	3,44	3,36
Euros	3,57	3,83
Rands sud-africains	8,35	11,26

iii) Evaluations à la juste valeur constatée dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant propose une analyse de l'actif financier de la Société évalué après constatation à la juste valeur et réparti en trois niveaux -1 à 3- sur la base du degré de visibilité de la juste valeur:

- Niveau 1 : les évaluations à la juste valeur émanent des cours (non ajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : les évaluations à la juste valeur proviennent d'éléments autres que les cours mentionnés au niveau 1 et visibles pour l'actif ou le passif, soit directement (les prix) ou indirectement (émanant des prix).
- Niveau 3 : les évaluations à la juste valeur émanent des techniques d'évaluation contenant des éléments pour l'actif et le passif qui ne sont pas basés sur des données visibles du marché (éléments non visibles).



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

		31/12/2009			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
		US\$'000	US\$'000	US\$'000	US\$'000
Actif financier à la juste Valeur par le biais des profits et des pertes					
	Actif non dérivé retenu pour les transactions	76.688	-	-	76,688
Actif financier disponible pour la vente					
	Effets remboursables par anticipation	2.335	-	-	2,335
	Total	79.023	-	-	79,023
5	Coûts d'acquisition différés		2009	2008	
			'000 \$EU	'000 \$EU	
	Solde au 1er janvier		22.416	22.540	
	Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture		1.271	(1.932)	
			23.687	20.608	
	Décaissements effectués durant l'exercice		(23.687)	(20.608)	
	Règlements différés au titre de l'exercice		28.980	22.416	
	Au 31 décembre		28.980	22.416	
6	Comptes de réassurance à recevoir		2009	2008	
			'000 \$EU	'000 \$EU	
	Soldes bruts dus par des compagnies		111.813	99.179	
	Provision pour perte de valeur		(12.992)	(7.572)	
			98.821	91.607	
	Composition:				
	Soldes dus au titre de l'exercice sous revue		52.655	61.369	
	Soldes dus au titre de l'exercice précédent		46.166	30.238	
			98.821	91.607	
7	Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		2009	2008	
	Sinistres à recouvrer		13.599	5.139	
	Prime de récession		4.114	2.946	
			17.713	8.085	



8 Biens de placement	2009	2008
	'000 \$EU	'000 \$EU
Coût		
Au 1er janvier	10.475	10.475
Amortissement		
Au 1er janvier	1.180	1.006
Dotations de l'exercice	231	174
A la clôture	1.411	1.180
Valeur comptable nette	9.064	9.295
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de résultat au titre des biens de placement:		
Revenus locatifs	1.700	1.592

Les biens de placement représentent les espaces à louer aux immeubles du Siège, de Nairobi et de Casablanca.

Au 30 juillet 2009, la valeur marchande de l'immeuble du Siège était estimée à 21,13 millions \$EU (valeur comptable nette: 7,06 millions \$EU) par Knight Frank, firme d'expertise immobilière.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

9 Immobilisations corporelles

	Biens en construction	Biens immobiliers et terrains	Instal- lations et équipe- ments	Matériel de transport	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Exercice clos le					
31 décembre 2009:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2009	1.165	7.755	3.382	366	12.668
Acquisitions	230	160	574	266	1.230
	1.395	7.915	3.956	632	13.898
Reclassements/Transferts	(363)	333	30	-	
Cessions(Coût)	-	-	(79)	(122)	(201)
Reprise des amortissements	-	-	79	102	181
Dotations aux amortissements	-	(174)	(816)	(176)	(1.166)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2009	1.032	8.074	3.170	436	12.712
Composition:					
Coût	1.032	9.580	9.764	1.016	21.392
Amortissements cumulés	-	(1.506)	(6.594)	(580)	(8.680)
	1.032	8.074	3.170	436	12.712
Exercice clos le					
31 décembre 2008:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2008	540	7.905	3.468	278	12.191
Acquisitions	625	7	750	239	1.621
	1.165	7.912	4.218	517	13.812
Cessions (Coût)	-	-	(54)	(87)	(140)
Reprise des amortissements	-	-	4	77	81
Dotations aux amortissements	-	(157)	(787)	(141)	(1.085)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2008	1.165	7.755	3.382	366	12.668
Composition:					
Coût	1.165	9.088	9.238	872	20.363
Amortissements cumulés	-	(13.33)	(5.856)	(506)	(7.695)
	1.165	7.755	3.382	366	12.668

Sont inclus au chapitre des biens immobiliers et terrains en pleine propriété des montants de 4.602.209 \$EU (2008:4.714.682 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.



10 Soldes de réassurance à payer	2009	2008
	'000 \$EU	'000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	57.211	43.864
Soldes dus aux rétrocessionnaires	9.398	21.564
	66.609	65.428

11 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé :

	2009	2008
	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier	60	777
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	15	(202)
Etat des revenus/charges/(crédits) globaux (Note 20)	169	(515)
Au 31 décembre	244	60

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.09	Imputé au compte des P&P	31.12.09	31.12.08
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Biens et équipements	(4)	(16)	(20)	24
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	64	185	249	238
Incidence du taux de change sur le solde à l'ouverture	15	-	15	(202)
Passif net de l'impôt différé	75	169	244	60



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

12 Provisions techniques

i) Analyse des soldes en suspens

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Provision pour sinistres déclarés	308.233	261.609
Provision pour l'IBNR	45.897	38.402
Réserve de conversion cumulée	4.281	4.281
Total sinistres en suspens	358.411	304.292
Provision pour primes non acquises	111.961	84.433
	470.372	388.725
Composition:		
- au titre de l'exercice sous revue	209.347	179.076
- au titre d'exercices précédents	261.025	209.649
	470.372	388.725



Notes Annexées aux Etats Financiers

Etats financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

Société Africaine de Réassurance

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000\$EU
Montant brut de la provision pour sinistres en suspens	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340	179.076	209.347
Montant brut payé (cumulé):										
Après 1 an	18.278	26.429	31.313	51.705	57.284	62.705	67.544	101.635	129.787	
Après 2 ans	24.285	41.756	46.869	108.364	82.214	84.301	103.671	150.639		
Après 3 ans	26.975	45.040	51.766	120.900	88.984	94.188	120.671			
Après 4 ans	28.063	47.619	54.390	126.063	96.259	102.347				
Après 5 ans	29.914	49.086	55.970	130.004	101.007					
Après 6 ans	31.556	50.602	63.019	131.686						
Après 7 ans	32.588	51.105	64.921							
Après 8 ans	32.530	51.885								
Après 9 ans	33.074									
Après 10 ans										
Re-estimé à:										
Closed year	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340	179.076	
Après 1 an	29.213	46.458	71.092	131.985	128.836	102.876	117.432	174.442	212.563	
Après 2 ans	33.128	57.352	74.086	132.575	114.114	136.360	137.660	205.816		
Après 3 ans	33.342	53.824	70.714	137.471	132.279	120.260	143.870			
Après 4 ans	32.415	55.422	65.032	144.008	111.528	124.345				
Après 5 ans	34.867	54.499	79.765	137.500	112.969					
Après 6 ans	36.876	59.444	70.005	139.522						
Après 7 ans	41.167	54.242	71.670							
Après 8 ans	34.442	55.930								
Après 9 ans	35.449									
Après 10 ans										
Excédent/(Déficit) brut	(3.574)	4.033	(7.066)	(5.210)	22.604	24.570	(6.479)	(21.476)	(33.487)	



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

I3 Autres réserves

	2009	2008
	'000 \$EU	'000 \$EU
Réserve générale	89.984	67.834
Réserve pour fluctuation de taux de change	6.294	6.294
Réserve pour fluctuation de sinistres	5.600	4.800
Réserve pour ajustement de la valeur marchande	24	(778)
Réserve de conversion	(5.114)	(18.923)
	96.788	59.227

(i) Réserve générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

(v) Réserve pour ajustement de la valeur marchande

La réserve pour ajustement de la valeur marchande constitue le gain ou la perte latent découlant des variations de la juste valeur de l'actif financier non dérivé et mis en vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans le Tableau de variation des capitaux propres à la page 30.

I4 Capital-actions

	2009	2008
	Nombre	Nombre
Autorisé	5.000.000	5.000.000
Entièrement libéré	1.000.000	1.000.000
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré au 31 décembre	100.000	100.000
Valeur nominale par action	100 \$EU	100 \$EU

**15 Prime acquise**

La production par branche s'analyse ainsi qu'il suit:

	2009			2008		
	Prime brute '000 \$EU	Rétro-cession '000 \$EU	Prime nette '000 \$EU	Prime brute '000 \$EU	Rétro-cession '000 \$EU	Prime nette '000 \$EU
Incendie et Accident	413.113	(35.098)	378.015	298.361	(16.996)	281.365
Maritime et aviation	84.697	(8.581)	76.116	83.044	(18.570)	64.474
Vie	16.673	(4.388)	12.285	12.058	-	12.058
	514.483	(48.067)	466.416	393.463	(35.566)	357.897

16 Produits des placements

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Intérêts créditeurs	22.980	22.662
Intérêts sur les dépôts de réassurance	1.895	1.782
Revenus locatifs	1.700	1.592
Dividendes provenant de la participation au capital de sociétés	1.040	1.107
Pertes de conversion réalisées sur les placements	(1.788)	(2.227)
Gains/pertes sur la juste valeur des placements effectués	4470	(8.089)
Frais de gestion	(366)	(356)
	29.931	16.471

17 Autres revenus d'exploitation

	2009	2008
Honoraires	1.272	1.063
Gains sur la cession de biens et équipements	19	22
Autres	69	91
	1.360	1.176



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

18. Charge de sinistres

	2009			2008		
	Sinistres bruts '000 \$EU	Rétro-cession '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU	Sinistres bruts '000 \$EU	Rétro-cession '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU
Charge de sinistres par branche						
Incendie et Accident	272.591	(12.176)	260.415	202.095	(2.956)	199.139
Maritime et Aviation	43.952	(2.584)	41.368	34.884	(2.384)	32.500
Vie	5.788	(1.180)	4.608	7.951	-	7.951
Total	322.331	(15.940)	306.391	244.930	(5.340)	239.590

19 Autres charges d'exploitation

	2009 US \$'000	2008 US \$'000
Dépenses de personnel	13.586	9.317
Honoraires du Commissaire aux Comptes	296	154
Dotations aux amortissements	1.397	1.260
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	1.564	1.388
Frais de location-exploitation	238	229
Frais de réparation et d'entretien	1.110	740
Honoraires de Consultant	418	492
Frais et indemnités de voyage	693	627
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	569	550
Autres	2.971	2.635
	22.842	17.392

Sont incluses dans les dépenses de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 1.489.673 \$EU (2008: 963.887 \$EU).

20 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit:

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.669	603
Impôt sur le revenu différé (Note 10)	169	(515)
	1.838	88



21 Dividendes

Au cours de la Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale devant se tenir le 24 juin 2010, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, un montant de 2,5 \$EU par action (2008 :2,25 \$EU), pour un total de 1.000.000 actions, soit au total 2.500.000 \$EU (2008 :2.250.000 \$EU). Ce dividende déclaré au cours de l'Assemblée générale tenue le 25 juin 2009 est imputé aux capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

22 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations:

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	46.139	20.494
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1.397	1.260
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(19)	(22)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers	(3.668)	8.089
Variations relatives aux:		
- comptes de réassurance à payer	73.200	25.721
- comptes de réassurance à recevoir	(29.317)	(16.001)
- autres soldes à payer	9.176	(214)
- autres soldes à recevoir	(8.236)	3.262
Produits des opérations	88.672	42.589

23 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

- i) Aucun actionnaire ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	172	145
Autres rémunérations (Membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1.299	1.011
- Indemnités de fin de service	329	302



24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des récessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2009, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.



	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2009 (En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	38.795	-	-	-	-	38.795
Comptes de réassurance à recevoir	52.654	16.126	6.732	14.614	8.695	98.821
Placements:						
- Dépôts bancaires	325.808	-	-	-	-	325.808
- Dépôts auprès des cédantes	16.272	23.706	17.797	11.625	41.672	111.072
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	3.841	2.800	2.681	3.384	36.848	49.554
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	5.522	592	12.043	4.805	44.106	67.068
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	4.043	3.000	-	-	8.354	15.397
Placements en actions à la juste valeur	29.469	-	-	-	-	29.469
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	7.750	7.750
Total	476.404	46.224	39.253	34.428	147.425	743.734
PASSIF FINANCIER						
Comptes de réassurance à payer	30.653	10.453	9.760	7.377	8.366	66.609
Sinistres en suspens	113.108	86.875	62.505	26.344	69.579	358.411
Total	143.761	97.328	72.265	33.721	77.945	425.020
Au 31 décembre 2008 (En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	24.450	-	-	-	-	24.450
Comptes de réassurance à recevoir	45.137	16.232	6.776	14.710	8.752	91.607
Placements:						
- Dépôts bancaires	270.979	-	-	-	-	270.979
- Dépôts auprès des cédantes	11.582	23.243	12.816	8.929	37.093	93.663
- Valeurs à revenu fixe détenues au coût du marché	1.897	2.175	2.217	2.116	33.404	41.809
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	7.144	3.720	1.096	9.446	19.796	41.202
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	10.387	6.186	5.077	-	3.999	25.649
Placements en actions à la juste valeur	23.235	-	-	-	-	23.235
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	4.353	4.353
Total	394.811	51.556	27.982	35.201	107.397	616.947
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	160	-	-	-	-	160
Comptes de réassurance à payer	25.976	11.469	10.709	8.094	9.180	65.428
Sinistres en suspens	96.763	62.684	42.747	29.601	72.497	304.292
Total	122.899	74.153	53.456	37.695	81.677	369.880



Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit:



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009: (En '000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EURO	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	23.473	632	4.732	3.469	489	2.385	461	1.265	1.889	38.795
Comptes de réassurance à recevoir	29.927	10.021	5.723	18.281	3.639	11.614	6.735	1.745	11.136	98.821
Placements:										
- Dépôts bancaires	66.939	146.436	5.111	20.897	3.609	1.787	6.685	8.210	66.134	325.808
- Dépôts auprès des cédantes	10.751	6.416	27.021	31.009	6.438	13	1.044	89	28.291	111.072
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	22.590	19.137	-	4.171	-	-	-	-	3.656	49.554
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	51.835	11.216	-	4.017	-	-	-	-	-	67.068
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	15.397	-	-	-	-	-	-	-	-	15.397
- Placements en actions à la valeur actuelle	11.792	12.849	-	3.250	-	1.232	345	-	-	29.468
- Placements en actions à la valeur amortie	7.113	-	-	-	-	637	-	-	-	7.750
Total	239.817	206.707	42.587	85.094	14.175	17.668	15.270	11.309	111.106	743.733

PASSIF

Soldes de réassurance à payer	25.095	11.272	3.806	6.783	850	1.532	699	278	16.294	66.609
Sinistres en suspens	42.502	101.909	26.844	42.552	6.018	12.590	14.402	10.606	100.988	358.411
Total	67.597	113.181	30.650	49.335	6.868	14.122	15.101	10.884	117.282	425.020



Notes Annexées aux Etats Financiers

Etats financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2008: (En '000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EURO	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	12.473	755	1.277	5.504	48	929	281	885	2.298	24.450
Comptes de réassurance à recevoir	30.124	10.087	5.761	18.401	3.663	11.691	6.779	1.757	3.344	91.607
Placements:										
- Dépôts bancaires	109.335	105.817	7.430	25.720	2.700	5.341	2.581	4.581	7.474	270.979
- Dépôts auprès des cédantes	7.683	2.695	23.115	26.856	5.831	14	928	85	26.456	93.663
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	21.917	14.107	-	3.666	-	-	-	-	2.119	41.809
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	31.368	5.889	-	3.945	-	-	-	-	-	41.202
- Valeurs flottantes au coût du marché	25.649	-	-	-	-	-	-	-	-	25.649
- Placements en actions à la valeur actuelle	11.388	7.665	-	2.734	-	1.114	334	-	-	23.235
- Placements en actions à la valeur amortie	3.676	-	-	40	-	637	-	-	-	4.353
Total	253.613	147.015	37.583	86.866	12.242	19.726	10.903	7.308	41.691	616.947

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	160	-	-	-	-	-	-	-	160
Soldes de réassurance à payer	27.535	12.368	4.176	7.443	933	1.681	767	305	10.220	65.428
Sinistres en suspens	74.461	85.262	19.892	31.367	7.379	11.778	12.793	6.020	55.340	304.292
Total	101.996	97.790	24.068	38.810	8.312	13.459	13.560	6.325	65.560	369.880



24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance à la date d'échéance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

25 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2009

26 Engagements

(i) Engagements de capitaux

Les dépenses en capital engagées à la date de reporting mais non prises en compte dans les états financiers se présentent comme suit:

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Biens et Equipements	87	123

(ii) Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliables s'établit comme suit :

	2009 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
1 an au plus	107	234
Entre 1 et 5 ans	161	351
	268	585

Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2009 '000 \$EU	Total 2008 '000 \$EU
Résultats Techniques:					
Primes brutes souscrites	427.312	90.304	18.766	536.382	401.041
Primes brutes acquises	413.113	84.697	16.673	514.483	393.463
Rétrocession	(34.214)	(10.371)	(3.482)	(48.067)	(35.566)
Primes nettes acquises	378.899	74.326	13.191	466.416	357.897
Commissions	2.890	1.464	733	5.087	4.597
Sinistres bruts payés	(245.673)	(37.312)	(6.298)	(289.283)	(195.615)
Charge de sinistres brute	(272.591)	(43.952)	(5.788)	(322.331)	(244.930)
Déduire: part des rétrocessionnaires dans la charge de sinistres	13.928	1.516	496	15.940	5.340
Charge de sinistres nette	(258.663)	(42.436)	(5.292)	(306.391)	(239.590)
Commissions	(102.391)	(20.604)	(3.567)	(126.562)	(103.841)
Frais de gestion	(18.320)	(3.782)	(740)	(22.842)	(17.392)
Bénéfice de souscription	2.415	8.968	4.325	15.708	1.671
Produits de placements et autres revenus nets				31.291	17.647
Coûts de financements – pertes de change				(860)	(1.015)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				46.139	20.494
Impôt sur le revenu				(1.838)	(88)
Bénéfice de l'exercice				44.301	20.406

